

MAIRIE DE BRENNILIS

LE BOURG

29690 BRENNILIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DE BRENNILIS.

L'an deux mille dix, le 29 mai à 10 h 00.

**Le Conseil Municipal de BRENNILIS, dûment convoqué en session ordinaire à la Mairie,
Sous la présidence de Jean-Victor GRUAT, Maire.**

**Présents: Jean-Victor Gruat, Marcel Gérardin, Françoise Borgne, Olivier Magoaric, Alexis
Manac'h, Carole le Boulanger, Sylvie Birhart, Jérôme Cochenec, Jean Faillart, Berc'hed
Troadec**

Absente, excusée: Anita Daniel, procuration à Jérôme Cochenec

Convocation: 7 mai 2010

Secrétaire de séance: Françoise Borgne

Objet : Avenant Convention de dématérialisation des actes (contrôle de légalité)

Le Conseil municipal de Brennilis,

Vu la demande de modification de la Convention de dématérialisation des actes soumise par la
sous-préfecture de Châteaulin,

Après en avoir délibéré,

Décide d'adopter l'avenant n.1 dont texte ci-annexé à la Convention susmentionnée

Pour copie certifiée conforme au registre.

Le Maire,

Jean-Victor Gruat

Télétransmission des actes
soumis au contrôle de légalité

Avenant n.1 à la convention
de télétransmission
des actes soumis
au contrôle de légalité du 19 juillet 2009
entre l'État
et
Brennilis

L'article 3.8 de la convention est modifié comme suit:

**3. ENGAGEMENT SUR L'ORGANISATION DE LA MISE EN OEUVRE DE LA
TELETRANSMISSION**

3.8 Support mutuel

...

Pour la Préfecture et la sous-préfecture de Châteaulin, les coordonnées des personnes supports sont les suivantes:

...

- chef de section à la sous-préfecture de Châteaulin
- adresse électronique: martine.moureu@finistere.gouv.fr

Les autres dispositions de la convention demeurent sans changement.

Fait à Brennilis, le Le Maire Jean-Victor GRUAT	Fait à Châteaulin, Le Le sous-préfet de Châteaulin Denis OLAGNON
--	---